



**UNITED
NATIONS**

EP

UNEP/MED WG.500/12



**UNITED NATIONS
ENVIRONMENT PROGRAMME
MEDITERRANEAN ACTION PLAN**

21 juin 2021
Original : Anglais
Français

Réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Ecosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et Pêche

Vidéoconférence, 10-11 juin 2021

Rapport de la Réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Ecosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et Pêche

Table de matières

| | Pages |
|---|-------|
| Rapport de la réunion | 1-7 |
| Annex I Liste des participants | |
| Annex II Ordre du jour | |
| Annex III Conclusions et Recommandations | |

Introduction

Introduction

1. Dans le cadre du programme de travail 2020-2021 du PNUE/PAM-SPA/RAC, adopté par la 21^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses protocoles, Naples, Italie, du 2 au 5 décembre 2019, la réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche écosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et pêche, a été organisée les 10 et 11 juin 2021 par visioconférence, par le Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (SPA/RAC).

Participation

2. Les suivantes Parties contractantes à la Convention de Barcelone étaient représentées à la réunion : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, Union européenne (UE), Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monténégro, Slovénie, Tunisie et Turquie.

3. Les secrétariats des conventions et organisations intergouvernementales suivants étaient représentés en qualité d'observateurs : l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente (ACCOBAMS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'organisation non gouvernementale suivante était également représentée en tant qu'observateur : le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN).

4. L'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée - Secrétariat de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM), le Centre d'activités régionales pour l'information et la communication (INFO/RAC), le Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région Méditerranéenne (MED POL), le Centre d'activités régionales du Plan Bleu (Plan Bleu) et le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) étaient représentés à la réunion.

5. La liste complète des participants figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Document d'information | UNEP/MED WG.500/Inf.1 |
|-------------------------------|-----------------------|

6. La réunion a été ouverte le 10 juin 2021 à 08h30 (UTC+1) par M. Khalil ATTIA, Directeur du SPA/RAC, au nom de l'Unité de coordination de la Convention de Barcelone - PNUE/PAM et au nom du SPA/RAC.

7. Le directeur du SPA/RAC s'est félicité de la large participation, indépendamment des contraintes liées à la pandémie de COVID-19 et a rappelé que l'objectif principal de la réunion consistait à guider le processus de l'Approche écosystémique d'un point de vue technique, afin d'assurer une collecte et un rapport cohérents de données de qualité assurée relatifs à la composante Biodiversité, en vue d'un Rapport sur la qualité de la Méditerranée 2023 (2023 MED QSR) efficace. Tout en soulignant la pertinence de la mise en œuvre de l'Approche écosystémique (EcAp) dans le cadre du système PAM/Convention de Barcelone, il a salué la pleine participation des Parties contractantes pour atteindre les objectifs de l'EcAp à travers la coopération régionale et sous-régionale. Il a également rappelé l'engagement du Secrétariat à orienter et harmoniser les efforts vers la réalisation des échelles de surveillance, d'évaluation et de rapport pour tous les Indicateurs communs du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) regroupés par Objectifs écologiques. M. Attia a conclu ses remarques de bienvenue en invitant l'ensemble des participants à discuter aussi ouvertement que possible des documents techniques tout en sollicitant leurs réactions et leurs conseils sur la voie à suivre.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

| | |
|-------------------------------|--|
| Documents de travail | UNEP/MED WG.500/1 UNEP/MED WG.500/2 |
| Document d'information | UNEP/MED WG.500/Inf.2 |

a) Règlement intérieur de la réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche écosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et pêche

8. La Réunion a convenu que le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la Protection de l'environnement et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquerait mutatis mutandis à leurs délibérations.

b) Election des membres du Bureau

9. Sous réserve de la règle 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), la Réunion a élu à l'unanimité les membres du bureau suivants parmi les représentants des Parties contractantes :

Président : M. Laurent GUERIN (France),

Vice-présidents : M. Mostafa FOUDA (Egypte),
M. Leonardo TUNESI (Italie),
Mme Ivana STOJANOVIC (Monténégro),

Rapporteur : M. Ali BADREDDINE (Liban).

c) Adoption de l'Ordre du jour provisoire

10. La réunion a adopté son ordre du jour sur la base de l'ordre du jour provisoire et de l'ordre du jour provisoire annoté, y compris le calendrier proposé, distribués respectivement dans les documents UNEP/MED WG.500/1 et UNEP/MED WG.500/2.

11. L'ordre du jour figure à l'**Annexe II** du présent rapport.

12. Les discussions se sont déroulées conformément à l'ordre du jour. Une interprétation simultanée en anglais et en français a été assurée pendant la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour : Lignes directrices/protocoles de surveillance pour les Indicateurs communs 1 et 2 de l'IMAP sur les habitats benthiques

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Document de travail | UNEP/MED WG.500/3 |
|----------------------------|-------------------|

13. M. Mehdi AISSI, du Secrétariat du SPA/RAC, a présenté le document UNEP/MED WG.500/3 "*Lignes directrices/Protocoles de surveillance pour les Indicateurs communs 1 et 2 de l'IMAP, relatifs aux habitats benthiques*", qui fournit une revue détaillée des protocoles de surveillance pouvant être utilisés pendant la surveillance des Indicateurs communs 1 et 2 de l'IMAP.

14. Suite à la discussion, plusieurs participants ont salué les efforts déployés afin de prendre en considération les références et commentaires pertinents rassemblés qui ont été soulignés lors de la précédente réunion intégrée du CORMON (1-3 décembre 2020). Une discussion a eu lieu relative à la promotion d'une méthodologie standardisée par toutes les Parties contractantes pour les missions de terrain. Plusieurs participants ont attiré l'attention sur l'importance d'assurer l'homogénéité des données recueillies dans un format permettant de renseigner les indicateurs de l'IMAP pour le MED QSR 2023.

15. Un participant a déclaré que ce document détaillé devrait être considéré plutôt comme un état de lieu sur les méthodes et techniques de surveillance pour acquérir des données sur les habitats benthiques en Méditerranée que comme un protocole de surveillance. La réunion a demandé au Secrétariat d'élaborer un document opérationnel simplifié sur les protocoles de surveillance et de les publier dans les formats les plus appropriés pour les acteurs nationaux en charge de la mise en œuvre de l'IMAP.

16. Les participants ont convenu de soumettre des amendements écrits à intégrer dans la version finale du document qui sera soumis pour examen et approbation éventuelle à la 15^{ème} réunion des Points focaux des ASP/DB (23-25 juin 2021).

17. Les conclusions et recommandations de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**Annexe III** du présent rapport.

Point 4 de l'ordre du jour : Éléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux espèces

| | |
|-------------------------------|--|
| Documents de travail | UNEP/MED WG.500/4 UNEP/MED WG.500/5 |
| Document d'information | UNEP/MED WG.500/Inf.3 |

4.1. Éléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux mammifères marins

18. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/MED WG.500/4 "*Echelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation, seuils et valeurs de référence pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP, relatifs au mammifères marins*", qui propose d'affiner les échelles de surveillance et propose des échelles d'évaluation, des valeurs de référence et des seuils pour l'Indicateur commun (IC) 3 (Aire de répartition des espèces), l'IC 4 (Abondance de la population des espèces sélectionnées) et l'IC 5 (Caractéristiques démographiques de la population) de l'IMAP pour les espèces de mammifères marins. Il a attiré l'attention de la Réunion sur le fait que le document tenait compte également de l'IC 12 (Prises accidentelles des espèces vulnérables et non ciblées) en raison de son lien étroit avec les IC 3, 4 et 5. Le Secrétariat a expliqué que le document résumait les informations de base sur ces IC, ainsi que les définitions du BEE contenues dans les Décisions de la Convention de Barcelone et le matériel explicatif requis. Il inclut des éléments pertinents discutés et/ou approuvés dans le cadre de la Directive Habitats (DH) de l'UE, de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), des Conventions pertinentes des mers régionales et dans certains contextes nationaux méditerranéens de l'UE.

19. Reconnaissant le travail effectué par le Secrétariat, l'appui fourni par le Groupe de travail informel en ligne (OWG) sur la Biodiversité (OE1) ainsi que la contribution scientifique des différents experts, la Réunion a souligné que le travail de l'OWG devrait continuer à fournir un appui scientifique et technique à la mise en œuvre de l'IMAP à l'échelle régionale/sous-régionale, en particulier, sur les aspects liés à l'élaboration de méthodologies, de protocoles et de lignes directrices, d'échelles d'évaluation, d'intégration et d'élaboration du MED QSR 2023, comme approuvé par le programme de travail 2020-2021. La composition de l'OWG doit assurer une représentation équilibrée des Parties contractantes.

20. Le Secrétariat a appelé les Parties contractantes à s'engager davantage dans leur participation et leur contribution aux OWG pertinents au cours de la prochaine période biennale de 2022-2023.

21. La Réunion a approuvé le document et a convenu de sa soumission pour examen et approbation éventuelle à la 15^{ème} réunion des Points focaux des ASP/DB (23-25 juin 2021).

22. En prenant la parole, Mme Célia Le Ravallec, représentante de l'ACCOBAMS, a félicité le SPA/RAC pour l'organisation de cette réunion et, se référant au document UNEP/MED WG.500/Inf.3

"Principaux résultats du projet ACCOBAMS Survey Initiative (ASI)", elle a rappelé le succès de l'ACCOBAMS Survey Initiative (ASI) et a donné un aperçu des principaux résultats inclus dans le rapport publié en avril 2021 (<https://accobams.org/wp-content/uploads/2021/04/ASI-Med-Report.pdf>). Elle a indiqué que les relevés aériens et à partir de navires de l'ASI, réalisés en 2018-2019, ont permis de fournir la première base de référence à l'échelle méditerranéenne de la répartition et de l'abondance des espèces de cétacés, des autres espèces de mégafaune marine et des déchets marins flottants. A cet égard, ACCOBAMS a rappelé à la Réunion sa disponibilité à partager avec le PNUE/PAM toutes les données pertinentes et les résultats de l'ASI, en particulier en vue de la préparation du MED QSR 2023 pour couvrir les lacunes importantes relatives aux Indicateurs communs 3 et 4 sur la répartition des espèces et l'abondance des populations.

4.2. Eléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux tortues marines

23. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a présenté le document UNEP/MED WG.500 /5 "*Échelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation, seuils et valeurs de référence pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux tortues marines*", qui fournit une amélioration des échelles de surveillance existantes et propose des échelles d'évaluation et des critères d'évaluation appropriés, y compris des valeurs de référence et des seuils pour l'IC 3 (Aire de répartition des espèces), l'IC 4 (Abondance de la population des espèces sélectionnées) et l'IC 5 (Caractéristiques démographiques de la population) de l'IMAP relatifs aux espèces de tortues marines. Les aspects liés à la complexité de ce processus ont été soulignés, expliquant que cela nécessitait une compréhension détaillée des valeurs de référence historiques ou passées et de leur interaction avec les pressions actuelles.

24. La Réunion a accueilli favorablement le document, a reconnu les efforts déployés pour assurer la synergie avec la DCSMM et les conventions pertinentes des mers régionales et a souligné la valeur ajoutée de la réactivation des OWG informels pertinents sur la Biodiversité (OE1) suite aux recommandations des réunions intégrées du CORMON (1-3 décembre 2020) et a encouragé à poursuivre le travail de ces groupes au cours de la période biennale 2022-2023.

25. Suite à la discussion, un participant a souligné qu'en termes de sous-régions/unités de gestion déjà identifiées par d'autres organisations pertinentes (c'est-à-dire les organisations traitant des pressions qui pourraient affecter les espèces de tortues marines), les sous-régions géographiques (GSA) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) existent et sont pertinentes pour l'évaluation EcAp/IMAP lors de l'examen de l'Indicateur commun 12 sur la mortalité par prise accidentelle et son impact sur les espèces et leurs populations. Par conséquent, les GSA de la CGPM peuvent être prises en considération lors de la conception des enquêtes, de sorte que les estimations de l'abondance des espèces puissent être fournies par rapport à ces GSA pour évaluer la mortalité par prise accidentelle des tortues marines et d'autres espèces dont la conservation est préoccupante.

26. La Réunion a approuvé le document et a convenu de sa soumission à la 15^{ème} réunion des Points focaux des ASP/DB (23-25 juin 2021) pour examen et approbation.

Point 5 de l'ordre du jour : Eléments de surveillance et d'évaluation de l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatifs aux espèces non indigènes

| | |
|-----------------------------|---|
| Documents de travail | UNEP/MED WG.500/6 UNEP/MED WG.500/7 UNEP/MED WG.500/8 |
|-----------------------------|---|

5.1. Fiche descriptive d'orientation révisée

27. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (REMPEC et SPA/RAC) a présenté le document UNEP/MED WG.500/6 "*Fiches d'orientation révisées pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes*", qui fournit une référence commune pour appuyer la mise en œuvre et

l'amélioration des programmes de surveillance nationaux des Parties contractantes conformément à la Décision IG.22/7 sur l'IMAP, adoptée par la COP 19 (Athènes, Grèce, février 2016). Le Secrétariat a expliqué que cette mise à jour résultait de « *l'Étude sur les tendances et les perspectives de la pollution marine due aux navires et aux activités, ainsi que du trafic maritime et des activités en mer en Méditerranée* » et qu'elle était conforme aux conclusions et recommandations du MED QSR 2017 et aux travaux en cours sur la ligne de référence et les échelles de surveillance et d'évaluation, les critères d'évaluation et les valeurs seuils.

28. La Réunion a apprécié le travail effectué lors de l'élaboration du présent document de travail par le biais de l'OWG informel sur les espèces non indigènes (ENI) (OE2) et a encouragé le Secrétariat à poursuivre le travail de ce Groupe de travail en ligne informel au cours de la période biennale 2022-2023, avec l'identification des étapes clés vers l'élaboration du MED QSR 2023.

29. La Réunion a approuvé le document et a convenu de le soumettre à la 15^{ème} réunion des Points focaux des ASP/DB (23-25 juin 2021) pour examen et approbation éventuelle.

5.2. Echelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation et les valeurs seuils

30. Le Secrétariat (SPA/RAC) a présenté le document UNEP/MED WG.500/7 "*Echelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation et valeurs seuils pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes*", qui vise à élaborer des échelles de surveillance et d'évaluation ainsi que des critères d'évaluation et à faire des recommandations pour établir des valeurs seuils pour l'IC6, sur la base des données disponibles pour les ENI en Méditerranée. Le Secrétariat a souligné les efforts déployés par les experts nationaux pour remplir le questionnaire partagé avec les pays disposant des données nationales actualisées nécessaires.

31. Les participants ont accepté de soumettre des propositions écrites d'amendements principalement liés aux valeurs seuils. Leurs commentaires et amendements seront intégrés dans la version finale du document qui sera soumis pour approbation lors de la prochaine réunion du CORMON (2022).

32. Plusieurs participants se sont félicités de ce travail et ont encouragé le renforcement des synergies existantes entre le SPA/RAC et le Centre commun de recherche (JRC) de l'UE ainsi que les conventions pertinentes des mers régionales.

33. La réunion a convenu d'examiner le document au sein du groupe de travail informel en ligne sur les ENI (OE2) et de le soumettre à la prochaine réunion du CORMON prévue en 2022.

5.3. Etat d'avancement dans le développement des valeurs de référence

34. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/MED WG.500/8 "*Progrès dans le développement des valeurs de référence pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes*" et a rappelé que l'objectif consistait à collecter les données disponibles sur la présence des ENI marines dans les pays méditerranéens par le biais des inventaires nationaux existants, de les combiner avec des informations nouvelles et actualisées sur les nouveaux enregistrements d'espèces, la taxonomie et la biogéographie des espèces enregistrées et les normes méthodologiques convenues, afin de parvenir à des valeurs de référence affinées pour les ENI à l'échelle nationale et régionale.

35. Le Secrétariat a mis à jour les participants sur les derniers progrès accomplis dans la révision des listes nationales des ENI et a présenté la voie à suivre pour les valider en vue de la publication de l'évaluation régionale et a rappelé que la synergie avec le JRC de l'UE et les conventions pertinentes des mers régionales sera assurée.

36. Un participant a déclaré que ce document devrait être considéré comme un document vivant qui doit être régulièrement mis à jour et de poursuivre la synergie avec le JRC de l'UE par le biais du groupe de haut niveau sur les ENI et le flux régulier d'informations. Il a souligné que le contact permanent avec les experts nationaux concernés permettra de faire régulièrement le point sur les nouveaux résultats et de fixer des priorités.

37. Les participants ont encouragé les progrès réalisés à ce niveau et ont demandé au Secrétariat de discuter des listes nationales au sein du Groupe de travail en ligne informel sur les ENI (OE2).

Point 6 de l'ordre du jour : Dictionnaires des données et normes des données pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 faisant référence aux mammifères marins, aux tortues marines et aux oiseaux marins

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Document de travail | UNEP/MED WG.500/9 |
|----------------------------|-------------------|

38. M. Arthur Pasquale, représentant de l'INFO/RAC, a présenté le document UNEP/MED WG.500/9 "*Dictionnaires de données et normes de données pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 relatifs aux mammifères marins, aux tortues marines et aux oiseaux de mer*", pour l'achèvement des IC de l'IMAP au niveau du système Info IMAP.

39. Les participants ont accueilli favorablement le document sur les mammifères marins, les tortues marines et les oiseaux de mer et ont souligné l'importance de la collaboration entre les trois OWG informels sur la Biodiversité (OE1) et les partenaires régionaux concernés.

40. La réunion a examiné le document et a convenu de fournir à l'INFO/RAC des commentaires écrits, à prendre en compte le cas échéant, avant la clôture de la réunion du CORMON, c'est-à-dire le 11 juin 2021. Ces commentaires concernaient les différentes sections des documents, avec une mise en évidence spécifique pour renforcer davantage la synergie avec les conventions pertinentes des mers régionales.

41. Plusieurs participants ont souligné l'importance des normes et des dictionnaires de données pour la livraison du MED QSR 2023 fondé sur des données de qualité assurée de l'IMAP. Ils se sont félicités des progrès réalisés par l'INFO/RAC et ont fait quelques commentaires sur le phoque moine qui pourront être discutés avec les experts.

42. La réunion a convenu de discuter le document au sein de l'OWG informel pertinent avant de le soumettre pour adoption à la prochaine réunion du CORMON sur la Biodiversité et la pêche (2022).

Point 7 de l'ordre du jour : Traitement de l'interrelation des pressions-impacts pour la composante biodiversité

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Document de travail | UNEP/MED WG.500/10 |
|----------------------------|--------------------|

43. Le Secrétariat (SPA/RAC) a présenté le document UNEP/MED WG.500/10 "*Approche méthodologique pour la cartographie des interrelations entre les pressions-impacts et l'état des composantes des écosystèmes marins pour le Cluster Biodiversité*", traitant des méthodologies proposées pour une évaluation intégrée du BEE fondée sur l'approche Forces motrices, pressions, état, impacts, réactions (DPSIR) pour appuyer l'évaluation intégrée, dans le cadre de l'IMAP, des pressions prédominantes et de leurs impacts sur la biodiversité marine. Les méthodologies proposées visent à évaluer les interrelations entre les pressions prédominantes et les impacts sur la biodiversité, qui se reflètent sur la santé/l'état de l'environnement, et à appuyer l'évaluation intégrée dans le cadre de l'IMAP. En effet, le document explique la corrélation entre trois approches concrètes, fournissant une élaboration détaillée du GRID/Tableau, de l'approche semi-quantitative du Tableau de bord et de l'approche NEAT, et propose plusieurs recommandations concernant l'utilisation de chaque méthode suggérée.

44. Plusieurs participants ont exprimé leur appréciation des efforts déployés par le Secrétariat pour prendre en compte les commentaires écrits reçus après la réunion intégrée du CORMON (1-3 décembre 2020) et ont demandé que les amendements soient soumis par écrit pour une discussion plus approfondie au sein de l'OWG pertinent sur la Biodiversité.

45. La Réunion a recommandé de considérer ce travail comme un document dynamique et vivant qui devrait donc être mis à jour en permanence, le cas échéant et a convenu de discuter de la version modifiée lors de la prochaine réunion du CORMON (2022).

Point 8 de l'ordre du jour : Analyse comparative concernant l'IMAP et la décision BEE 2017/848/UE de la Commission européenne pour la biodiversité

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Document de travail | UNEP/MED WG.500/11 |
|----------------------------|--------------------|

46. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/MED WG.500/11 "*Analyse comparative entreprise en ce qui concerne l'IMAP et la décision relative au BEE 2017/848/EU de la Commission européenne pour la biodiversité*" qui se concentre sur la façon dont les cadres de surveillance et d'évaluation abordent les éléments de surveillance de la biodiversité et des espèces non indigènes au niveau des critères/Indicateurs communs avec la portée générale d'améliorer et de maximiser les synergies. Le document a présenté une analyse comparative de l'IMAP et de la décision relative au BEE révisée de la DCSMM de l'UE, a abordé les lacunes soulevées par le MED QSR 2017 et a fourni une série de recommandations pour un alignement possible entre les deux processus.

47. Plusieurs participants ont salué le document et apprécié les efforts continus déployés par le Secrétariat pour aligner les deux processus, dans la mesure du possible. Ils ont recommandé d'inclure, le cas échéant, les conclusions et recommandations de ce travail dans la feuille de route du MED QSR 2023 et de mettre à jour régulièrement cette analyse comparative. Ils ont convenu de fournir au Secrétariat des commentaires techniques détaillés écrits qui seront pris en compte, le cas échéant, dans la version finale du document.

48. Plusieurs représentants ont fait quelques suggestions concernant la discussion de ce document au sein de l'OWG sur la Biodiversité avant sa soumission à la prochaine réunion du CORMON qui sera organisée au début de 2022.

Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses

49. Aucune autre question n'a été soulevée pour discussion.

Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

50. Sous ce point de l'ordre du jour, les participants ont été invités à examiner le projet de conclusions et de recommandations. La Réunion a approuvé les conclusions et recommandations telles que légèrement amendées par la Réunion et contenues dans l'**Annexe III** du présent rapport.

Point 11 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

51. Mme Tatjana Hema, coordinatrice par intérim du PNUE/PAM s'est félicitée des progrès accomplis par les Parties contractantes dans la mise en œuvre de la feuille de route pour le MED QSR 2023 et a rappelé l'importance de la préparation de cette évaluation régionale qui constitue une étape importante dans la mise en œuvre de l'IMAP. Après l'expression des civilités d'usage, le Président a déclaré la réunion close le vendredi 11 juin 2021, à 11h30.

Annexe I
Liste des Participants

Liste des participants

| | |
|--|---|
| ALBANIA / ALBANIE | Mr Rezart KAPEDANI E-mail: r.kapedani@gmail.com |
| BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE | Mr. Admir ALADŽUZ E-mail: admir.aladzuz@heis.ba |
| CROATIA/CROATIE | Mrs. Martina MARIC E-mail: martina.maric@mingor.hr |
| CYPRUS / CHYPRE | Mr. Lavrendios VASILIADES E-mail: lvasiliades@dfmr.moa.gov.cy |
| EGYPT / ÉGYPTE | Mr Mohamed Said ABDELWARITH E-mail: mohamed7j@hotmail.com Mr Mostafa FOUDA E-mail: drfoudamos@gmail.com |
| EUROPEAN UNION (EU) / UNION EUROPÉENNE (UE) | Mr Andreas PALIALEXIS E-mail : Andreas.PALIALEXIS@ec.europa.eu |
| FRANCE / FRANCE | Mr Laurent GUERIN E-mail: laurent.guerin@mnhn.fr Mrs. Anna Lizinska E-mail : anna.lizinska@mnhn.fr Mrs. Laure DUCOMMUN E-mail: laure.ducommun@developpement-durable.gouv.fr |
| GREECE/GRECE | Mr Vasileios GEROVASILEIOU E-mail: vgerovas@hcmr.gr Ms. Argyro Zenetos E-mail: zenetos@hcmr.gr Ms Marianna Giannoulaki E-mail: marianna@hcmr.gr Mr Georgios Karris E-mail: gkarris@hotmail.com |
| ISRAEL/ISRAEL | Ms. Ruthy YAHIEL E-mail: ruthy@npa.org.il Mr Simon NEMTZOV E-mail: simon@npa.org.il |

| | |
|--------------------------------|---|
| ITALY/ITALIE | <p>Mr Leonardo TUNESI E-mail : leonardo.tunesi@isprambiente.it</p> <p>Ms. Giulia MO E-mail: giulia.mo@isprambiente.it</p> <p>Ms. Sabrina AGNESI E-mail: sabrina.agnesi@isprambiente.it</p> <p>Mr Luca CASTRIOTA E-mail: luca.castriota@isprambiente.it</p> <p>Mr Giancarlo LAUREANO E-mail: giancarlo.lauriano@isprambiente.it</p> <p>Ms. Silvia LIVI E-mail: silvia.livi@isprambiente.it</p> |
| LEBANON/LIBAN | <p>Ms. Lara SAMAHA E-mail: l.samaha@moe.gov.lb</p> <p>Ms. Zeina Hassane E-mail: zeina-hassane@hotmail.com</p> <p>Mr Jeff GERGES E-mail: j.gerges@moe.gov.lb</p> <p>Mr Ali BADREDDINE E-mail: ali.badreddine@hotmail.com</p> |
| LIBYA/LIBYE | <p>Mr Esmail SHAKMAN E-mail: shugmanism@yahoo.com</p> <p>Mr Mokhtar SAID E-mail: mok405@yahoo.com</p> |
| MALTA/MALTE | <p>Mr Luke TABONE E-mail: luke.tabone@era.org.mt</p> |
| MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO | <p>Ms. Ivana STOJANOVIC E-mail: ivana.stojanovic@mepg.gov.me</p> |
| SLOVENIA/SLOVÉNIE | <p>Ms. Tina CENTRIH GENOV E-mail: tina.centrih-genov@zrsvn.si</p> <p>Mr Borut MAVRIČ E-mail: borut.mavric@nib.si</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| <p>SPAIN/ESPAGNE</p> | <p>Ms. Aina CARBONEL E-mail: ana.carbonell@ieo.es</p> <p>Ms. Lydia PNG-GONZALEZ E-mail: lydia.png@ieo.es</p> <p>Ms. Maite VAZQUEZ LUIS E-mail: maite.vazquez@ieo.es</p> <p>Mr. Camilo SAAVEDRA PENAS E-mail: camilo.saavedra@ieo.es</p> <p>Mr. José Manuel ARCOS E-mail: jmarcos@seo.org</p> <p>Mr. Robert COMAS E-mail: robertcomasglez@gmail.com</p> <p>Ms. Elvira Minaya García BELLIDO CAPDEVILA E-mail: EMGBellido@miteco.es</p> <p>Mr Francisco Javier Martínez BEDIA E-mail: fjmbedia@miteco.es</p> <p>Mr José Carlos Báez E-mail: josecarlos.baez@ieo.es</p> |
| <p>TUNISIA/TUNISIE</p> | <p>Ms. Samia BOUFARES E-mail: samiaboufares@gmail.com</p> <p>Ms. Maroua DOUMA E-mail: marwadouma.tn@gmail.com</p> <p>Mr Ahmed BEN HMIDA E-mail: ahmedbenhmida.kerkennah@gmail.com</p> |
| <p>TURKEY/TURQUIE</p> | <p>Mr Emrah MANAP E-mail: emrah.manap@csb.gov.tr emrah.manap@gmail.com</p> <p>Mr Ömer ÖZTÜRK E-mail: o.ozturk@csb.gov.tr</p> |

**REPRESENTATIVES OF OTHER INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS REPRESENTANTS
D'AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

| | |
|--|---|
| <p>ACCOBAMS Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic Area <i>Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la Zone Atlantique Adjacente</i></p> | <p>Ms. Célia LERAVALLEC E-mail: cleravallec@accobams.net</p> <p>Mr Simone PANIGADA E-mail: panigada69@gmail.com</p> |
|--|---|

REPRESENTATIVES OF NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND OTHER INSTITUTIONS
REPRESENTANTS D'ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES ET AUTRES INSTITUTIONS

| | |
|---|--|
| <p>Medpan Network of Marine Protected Areas Managers in the Mediterranean <i>Réseau des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée</i></p> | <p>Mr Frédéric Ducarme E-mail: frederic.ducarme@medpan.org</p> |
| <p>UICN International Union for Conservation of Nature <i>Union internationale pour la conservation de la Nature</i></p> | <p>Ms. Maria del Mar OTTERO E-mail: mariadelmar.otero@UICN.org</p> |

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME - COORDINATING UNIT AND COMPONENTS OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT - UNITÉ DE COORDINATION ET COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

| | |
|---|--|
| <p>UNEP/MAP - PNUE/PAM United Nations Environment Programme /Mediterranean Action Plan <i>Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée</i></p> | <p>Ms. Tatjana HEMA Coordinator E-mail: tatjana.hema@un.org</p> <p>Mr Emanuele BIGAGLI E-mail: emanuele.bigagli@un.org</p> |
| <p>MED POL-The Programme for the Assessment and Control of Marine Pollution in the Mediterranean <i>Programme d'évaluation et de contrôle de la pollution marine en Méditerranée</i></p> | <p>Ms. Jelena KNEZEVIC E-mail: jelena.knezevic@un.org</p> |
| <p>INFO/RAC-Regional Activity Centre for Information and Communication <i>Centre d'Activités Régionales pour l'Information et la Communication</i></p> | <p>Ms. Lorenza Babbini E-mail: lorenza.babbini@info-rac.org</p> <p>Mr Arthur PASQUALE E-mail: arthur.pasquale@info-rac.org</p> <p>Ms. Francesca CATINI E-mail: francesca.catini@info-rac.org</p> <p>Mr Alessandro Lotti E-mail : alessandro.lotti@info-rac.org</p> |
| <p>PLAN BLEU/RAC- Regional Activity Centre Plan Bleu <i>Centre d'activité régional Plan Bleu</i></p> | <p>Ms Gloria Sara LAZARO CLIMENT Email : glazaro@planbleu.org</p> <p>Mr. Antoine Lafitte Email : alafitte@planbleu.org</p> |

| | |
|---|--|
| <p>REMPEC- Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle</p> | <p>Mr Phyllis Therdros E-mail: ptherdros@rempec.org</p> |
|---|--|

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

| | |
|---|--|
| <p>SPA/RAC Specially Protected Areas Regional Activity Centre Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées</p> <p>E-mail : car-asp@spa-rac.org</p> | <p>Mr Khalil ATTIA Director E-mail: director@spa-rac.org</p> <p>Mr Mehdi AISSI Project Officer- EcAp/IMAP E-mail: mehdi.aissi@spa-rac.org</p> <p>Ms. Asma YAHYAOU Associate Project Officer- IMAP-MPA (IMAP component) E-mail: asma.yahyaoui@spa-rac.org</p> <p>Mr Atef OUERGHI Programme Officer - Ecosystem Conservation E-mail: atef.ouerghi@spa-rac.org</p> <p>Ms. Lobna BEN NAKHLA Programme Officer - Species Conservation E-mail: lobna.bennakhla@spa-rac.org</p> <p>Ms. Souha EL ASMI Programme Officer - Specially Protected Areas (SPAs) E-mail: souha.asmi@spa-rac.org</p> <p>Mr Dhia GUEZGUEZ Programme Officer - Computing & Data Management E-mail: dhia.guezguez@spa-rac.org</p> <p>Ms. Dorra MAOUI E-mail: dorra.maaoui@spa-rac.org</p> <p><u>SPA/RAC' consultants</u></p> <p>Mr Alan REES Sea turtles' expert E-mail: alanfrees@gmail.com</p> <p>Ms. Ana ŠTRBENAC Consultant E-mail: ana.strbenac@stenella-consulting.hr</p> <p>Ms. Argyro ZENETOS Non-indigenous species' expert E-mail: zenetos@hcmr.gr</p> <p>Ms. Caterina FORTUNA Marine mammals' expert E-mail: fortuna.cm@gmail.com</p> |
|---|--|

| | |
|--|--|
| | <p>Ms. Marika GALANIDI Non-indigenous species' expert E-mail: marika.galanidi@gmail.com</p> <p>Ms. Monica MONTEFALCONE Benthic Habitats' expert E-mail: monica.montefalcone@unige.it</p> <p>Ms. Dilek SAHIN Sea birds' expert E-mail: dileksahin88@gmail.com</p> <p>Mr Joaquim GARRABOU Habitats' expert E-mail: garrabou@icm.csic.es</p> <p><u>Interpreters</u></p> <p>Ms. Hanem ATTIA E-mail: sonovision.services@planet.tn</p> <p>Ms. Najet MCHALA E-mail: nejet.mchala@live.fr</p> <p>Mr Lamine KHEDIRI E-mail: laminekhediri@yahoo.fr</p> <p>Mr Mondher KLAI E-mail: kalai_mondher@yahoo.fr</p> <p><u>Report Writer</u></p> <p>Mr Tarek GHOZZI E-mail: ghozzi.tarek@yahoo.fr</p> <p><u>Zoom technical support</u></p> <p>Mr Christian DEBOURGE E-mail: christian@azefir.com</p> |
|--|--|

Annexe II
Ordre du jour

Ordre du jour

| | |
|------------------------------------|---|
| Point 1 de l'ordre du jour | Ouverture de la réunion |
| Point 2 de l'ordre du jour | Organisation de la réunion |
| Point 3 de l'ordre du jour | Lignes directrices/protocoles de surveillance pour les Indicateurs communs 1 et 2 de l'IMAP sur les habitats benthiques |
| Point 4 de l'ordre du jour | Eléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux espèces 4.1. Eléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux mammifères marins 4.2. Eléments de surveillance et d'évaluation des Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux tortues marines |
| Point 5 de l'ordre du jour | Eléments de surveillance et d'évaluation de l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatifs aux espèces non indigènes 5.1. Fiche descriptive d'orientation révisée 5.2. Echelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation et les valeurs seuils 5.3. Etat d'avancement dans le développement des valeurs de références |
| Point 6 de l'ordre du jour | Dictionnaires des données et normes des données pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 faisant référence aux mammifères marins, aux tortues marines et aux oiseaux marins |
| Point 7 de l'ordre du jour | Traitement de l'interrelation des pressions-impacts pour la composante biodiversité |
| Point 8 de l'ordre du jour | Analyse comparative concernant l'IMAP et la décision BEE 2017/848/UE de la Commission européenne pour la biodiversité |
| Point 9 de l'ordre du jour | Questions diverses |
| Point 10 de l'ordre du jour | Conclusions et recommandations |
| Point 11 de l'ordre du jour | Clôture de la réunion |

Annexe III
Conclusions et recommandations

**Réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Écosystémique sur la
surveillance (CORMON), Biodiversité et Pêche
Vidéoconférence, 10-11 juin 2021**

Conclusions et recommandations

Introduction

1. Le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (SPA/RAC) du Programme des Nations Unies pour l'environnement / Plan d'action pour la Méditerranée - Convention de Barcelone (PNUE/PAM) a organisé la réunion du Groupe de Correspondance de l'Approche Écosystémique sur la surveillance (CORMON) pour la Biodiversité et la Pêche (ci-après dénommée « la réunion »), les 10 et 11 juin 2021, par vidéoconférence.

Participation

2. Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone suivantes ont été représentées à la réunion : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monténégro, Slovénie, Tunisie, Turquie, et Union Européenne (UE).

3. Les secrétariats des conventions et les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées en tant qu'observateurs : l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'organisation non-gouvernementale suivante était également représentée en tant qu'observateur : le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN).

4. L'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée - Secrétariat de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM), le Centre d'activités régionales pour l'information et la communication (INFO/RAC), le Programme d'évaluation et de contrôle de la pollution marine en Méditerranée (MED POL), le Centre d'activités régionales du Plan Bleu (Plan Bleu) et le Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) étaient représentés à la réunion.

5. Le SPA/RAC a assuré le secrétariat de la réunion.

Organisation de la réunion

6. La réunion a convenu que le règlement intérieur pour les réunions et les conférences des Parties contractantes à la Convention sur la Protection du Milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquerait *mutatis mutandis* à la présente réunion.

7. La réunion a élu à l'unanimité le bureau composé comme suit :

| | |
|-----------------|--|
| Président : | M. Laurent GUERIN (France), |
| Vice-présidents | M. Mostafa FOUDA (Égypte), M. Leonardo TUNESI (Italie), Mme Ivana STOJANOVIC (Monténégro), |
| Rapporteur : | M. Ali BADREDDINE (Liban). |

8. Suite à la présentation par le Secrétariat, examen et discussion des documents de travail pertinents, la réunion a approuvé les conclusions et recommandations suivantes :

Document UNEP/MED WG.500/3 « Lignes directrices / protocoles de surveillance sur les habitats benthiques » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

9. La réunion a accueilli favorablement le document et a souligné qu'il devrait être considéré comme un état de l'art des protocoles de surveillance et a encouragé le travail en cours entrepris par le Secrétariat, pour prioriser et harmoniser les protocoles de surveillance à utiliser par les Parties contractantes pour assurer l'homogénéité des données collectées dans un format permettant d'informer sur les indicateurs du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) pour le Rapport sur la qualité de la Méditerranée (MED QSR) 2023.

10. La réunion a demandé au Secrétariat d'élaborer des documents opérationnels simplifiés sur les protocoles de surveillance et de les publier dans les formats les plus appropriés aux parties prenantes nationales en charge de la mise en œuvre de l'IMAP.

11. La réunion a examiné le document et a convenu de sa soumission, en tenant compte, le cas échéant, des commentaires mineurs reçus par écrit, à la 15^{ème} Réunion des Points Focaux ASP/DB (23-25 juin 2021) pour considération et possible approbation.

Document UNEP/MED WG.500/4 « Échelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation, les valeurs seuils et de référence pour les Indicateurs communs 3,4 et 5 de l'IMAP relatifs aux mammifères marins » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

12. La réunion a pris acte des efforts qui ont conduit à l'élaboration du document, y compris la mobilisation de l'expertise nationale par le biais du Groupe informel de travail en ligne, a approuvé le document et a recommandé sa soumission à la 15^{ème} Réunion des Points Focaux ASP/DB pour considérer son utilisation aux fins de la préparation du MED QSR 2023.

Document UNEP/MED WG.500/Inf.3 « Principaux résultats du projet ACCOBAMS Survey Initiative (ASI) » (présenté pour information par ACCOBAMS) :

13. Compte tenu de la pertinence de l'expérience et des résultats de l'ACCOBAMS Survey Initiative dans le contexte de la mise en œuvre de l'IMAP, la réunion a recommandé de renforcer les synergies existantes entre le SPA/RAC et l'ACCOBAMS, en particulier en vue des activités visant à soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance dans les pays du Sud de la Méditerranée à travers les projets IMAP-MPA et EcAp-Med III financés par l'UE, et en vue de la préparation du MED QSR 2023.

Document UNEP/MED WG.500/5 « Échelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation, les valeurs seuils et de référence pour les Indicateurs communs 3,4 et 5 de l'IMAP relatifs aux tortues marines » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

14. La réunion a reconnu les efforts menant à l'élaboration du document, y compris la mobilisation de l'expertise nationale par le biais du Groupe informel de travail en ligne, a approuvé le document et a recommandé sa soumission à la 15^{ème} Réunion des Points Focaux ASP/DB pour considérer son utilisation aux fins de la préparation du MED QSR 2023 en concertation avec les CORMON et le Groupe informel de travail en ligne durant la prochaine biennie.

Document UNEP/MED WG.500/6 « Fiche descriptive d'orientation de l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes révisée » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC au nom du REMPEC et SPA/RAC) :

15. La réunion a convenu de tenir compte et d'inclure d'autres études pertinentes sur la biodiversité en tant qu'opportunités supplémentaires de collecte de données sur les espèces non indigènes, au niveau de la fiche descriptive d'orientation.

16. La réunion a discuté et approuvé la fiche descriptive d'orientation révisée et a convenu de sa soumission à la 15^{ème} Réunion des Points Focaux ASP/DB et après son approbation sa soumission à la 8^{ème} Réunion du Groupe de coordination de l'EcAp.

Document UNEP/MED WG.500/7 « Échelles de surveillance et d'évaluation, critères d'évaluation et les valeurs seuils, pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

17. La réunion a reconnu les progrès accomplis concernant le travail sur les échelles de surveillance et d'évaluation, les critères d'évaluation, les seuils et les valeurs de référence pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP 6 relatif aux espèces non indigènes.

18. La réunion a félicité les efforts d'harmonisation du document avec la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et a encouragé une plus grande synergie avec son cadre de mise en œuvre et les travaux en cours dans le cadre des Conventions de mers régionales pertinentes.

19. La réunion a discuté et approuvé le document et a convenu de le soumettre à la 15^{ème} Réunion des Points Focaux ASP/DB pour considérer son utilisation aux fins de la préparation du MED QSR 2023 en concertation avec les CORMON et le Groupe informel de travail en ligne durant la prochaine biennie.

Document UNEP/MED WG.500/8 « État d'avancement dans le développement des valeurs de références pour l'Indicateur commun 6 de l'IMAP relatif aux espèces non indigènes » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

20. La réunion a pris note de l'état d'avancement au niveau de l'élaboration du référentiel sur les espèces non indigènes et a souligné l'importance de poursuivre la collaboration avec le Centre commun de recherche (JRC) de l'UE et a demandé de poursuivre les travaux sur les listes nationales en consultation avec le Groupe informel de travail en ligne.

Document UNEP/MED WG.500/9 « Dictionnaires des données et normes des données pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 faisant référence aux mammifères marins, aux tortues marines et aux oiseaux marins » (présenté pour discussion et approbation par l'INFO/RAC) :

21. La réunion a accueilli favorablement le document et a convenu de fournir au Secrétariat (INFO/RAC et SPA/RAC) des commentaires écrits à considérer comme approprié, avant la clôture de la réunion de CORMON, c'est-à-dire le 11 juin 2021.

22. La réunion a encouragé le Secrétariat (INFO/RAC) à poursuivre le développement des dictionnaires de données et des normes de données d'une manière qui permettrait également la cohérence et l'adéquation avec ceux utilisés par les Parties contractantes qui sont membres de l'UE pour la mise en œuvre de la DCSMM.

23. La réunion a demandé au Secrétariat de discuter le document amendé avec les Groupes informels de travail en ligne thématiques pertinents, et de le soumettre à la prochaine réunion CORMON pour discussion et considération.

Document UNEP/MED WG.500/10 « Approche méthodologique pour cartographier les interrelations entre les pressions, les impacts et l'état des composantes des écosystèmes marins pour la biodiversité » (présenté pour discussion et approbation par le SPA/RAC) :

24. La réunion a félicité les travaux en cours sur le développement de l'interrelation entre les pressions-impacts et l'état des composantes de l'écosystème marin concernant la biodiversité et a recommandé sa mise à jour régulière en tenant compte également des autres composantes de l'IMAP.

25. La réunion a convenu de fournir au Secrétariat des commentaires écrits à considérer comme approprié, avant la clôture de la réunion CORMON, c.-à-d. le 11 juin 2021 et en consultation avec le groupe informel pertinent pour la soumission du document à la prochaine réunion CORMON pour discussion et considération.

Document UNEP/MED WG.500/11 « Analyse comparative concernant l'IMAP et la décision BEE 2017/848/UE de la Commission européenne pour la biodiversité » (présenté pour discussion et validation par le SPA/RAC) :

26. La réunion a félicité le travail entrepris et a encouragé sa discussion au sein du Groupe informel de travail en ligne et l'établissement de liens plus étroits avec les travaux en cours dans le cadre d'autres Conventions de mers régionales et de la DCSMM.

27. La réunion a convenu de fournir au Secrétariat des commentaires écrits avant la clôture de la réunion de CORMON, c.-à-d. le 11 juin 2021, à considérer comme approprié et en concertation avec le Groupe informel de travail en ligne pertinent pour le soumettre à la prochaine réunion CORMON pour discussion et considération.

Recommandation sur le Groupe de travail en ligne sur la Biodiversité :

28. Sur la base de son soutien solide et de ses résultats fructueux obtenus au cours de la période biennale en cours, la réunion a recommandé de poursuivre les travaux du Groupe informel de travail en ligne sur la Biodiversité au cours de la période biennale 2022-2023 notamment en ce qui concerne la préparation du MED QSR 2023.

29. La réunion a encouragé toutes les Parties contractantes à faire partie des Groupes de travail informels en ligne sur la Biodiversité et la Pêche.